

N/REF : 19/02/2026 14H10 C:000039 I:00169
V/REF : AC/C40032
V/Email reçu le Jeudi 19/02/2026 a 14H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RCL
IMMEUBLE : RES.REN.CLEMENT -RCL
13, RUE LOUIS LUMIERE
RES RENE CLEMENT (SOUS-SOL)
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 13 RUE LOUIS LUMIERE - MR IBRAHIM ABDALLAH 07 80 10 79 51
LOGEMENT N° 102486, PORTE N°04, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
LO

MOTIF : DÉPANNAGE CHAUFFE EAU SI NÉCESSAIRE MERCI DE PRÉVOIR LE REMPLACEMENT
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : PAS D'ÉLECTRICITÉ A ARRIVER EN AUTOMATIQUE
REMARQUE : L'ELECTRICITÉ ARRIVE AU CHAUFFE-EAU EN MARCHÉ FORCÉE
AUTRE REMARQUE : DEMANDE AU LOCATAIRE DE SE RENSEIGNER AUPRES DE SON
FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE CONNAÎTRE SON CONTRAT
CONCLUSION : SI PAS D'EAU CHAUDE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU BALLON
D'EAU CHAUDE AVEC DÉPOSE DU MEUBLE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 20/02/26 a 08H14 M. R. STEPHANT

1902 : MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MOE001-H(s)	Plombier hors BPU	2	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.	Aig.Tvx hs BPU	2	20,00	20,00
TOTAL H.T.					70,00
T.V.A. a 10,00%					7,00
TOTAL T.T.C.En EURO					77,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.